

Bièvres, le 10 mai 2021

ATTESTATION

Je soussignée Madame Anne PELLETIER-LE BARBIER, Maire de Bièvres, atteste que la commune ne verse pas de subvention dans le cadre de l'acquisition d'un vélo électrique.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Anne PELLETIER - LE BARBIER Maire de Bièvres



A. Pelletin CR.

Tél : 01 69 35 15 50 Mail : contact@bievres.fr